

53me année

La Compagnie des Abattoirs de Montréal

Le vapeur de la Compagnie ferait le service entre Montréal et Québec comme suit: Le vapeur QUÉBEC, Capit. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le vapeur ROYAL, Capit. J. B. Bouchard, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 7 heures P.M.

Le vapeur FLORENTINE, Capit. Duval, part pour Trois-Rivières, le Mardi et Vendredi à 3 heures P.M.

Le vapeur ESTHER, Capit. L. H. Roy, part pour Trois-Rivières, le Mercredi et Samedi à 3 heures P.M.

Le vapeur CHAMBERLAIN, Capit. F. Lamontagne, part pour Trois-Rivières, le Vendredi à 2 heures P.M.

Le vapeur TERREBONNE, Capit. E. Lafleur, part tous les jours (dimanches exceptés) pour Boucherville, Verreuil, Bout-du-Lac et Vercheres, à 4 heures P.M.

BUREAU DE BILLETTS, on peut se procurer des billets de passage pour les lignes de la Compagnie, au Bureau des Billets, au pied de la rue St. Jacques, et chez M. McEwen, Banquier à Montréal.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION Du Richelieu et d'Ontario

Le vapeur LAPRAIRIE, Capit. Desbarras, aura aux heures suivantes, autant que possible, les Dimanches et Fêtes.

DE LA LAPRAIRIE: 1.00 P.M. 8.15 A.M. DE MONTREAL: 3.00 P.M. 11.00 A.M.

LES DIMANCHES ET FÊTES De LA LAPRAIRIE: 1.00 P.M. 8.15 A.M. DE MONTREAL: 3.00 P.M. 11.00 A.M.

VOYAGE A L'ILE STE. HELENE

Le public est invité à aller voir de tous les côtés de Québec, St. Helène, et de se rendre au point de vue de St. Helène.

Le vapeur FLORENTINE, Capit. Duval, part pour Trois-Rivières, le Mardi et Vendredi à 3 heures P.M.

Le vapeur ESTHER, Capit. L. H. Roy, part pour Trois-Rivières, le Mercredi et Samedi à 3 heures P.M.

Le vapeur CHAMBERLAIN, Capit. F. Lamontagne, part pour Trois-Rivières, le Vendredi à 2 heures P.M.

Le vapeur TERREBONNE, Capit. E. Lafleur, part tous les jours (dimanches exceptés) pour Boucherville, Verreuil, Bout-du-Lac et Vercheres, à 4 heures P.M.

BUREAU DE BILLETTS, on peut se procurer des billets de passage pour les lignes de la Compagnie, au Bureau des Billets, au pied de la rue St. Jacques, et chez M. McEwen, Banquier à Montréal.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION Du Richelieu et d'Ontario

Le vapeur LAPRAIRIE, Capit. Desbarras, aura aux heures suivantes, autant que possible, les Dimanches et Fêtes.

DE LA LAPRAIRIE: 1.00 P.M. 8.15 A.M. DE MONTREAL: 3.00 P.M. 11.00 A.M.

LES DIMANCHES ET FÊTES De LA LAPRAIRIE: 1.00 P.M. 8.15 A.M. DE MONTREAL: 3.00 P.M. 11.00 A.M.

VOYAGE A L'ILE STE. HELENE

Le public est invité à aller voir de tous les côtés de Québec, St. Helène, et de se rendre au point de vue de St. Helène.

Le vapeur FLORENTINE, Capit. Duval, part pour Trois-Rivières, le Mardi et Vendredi à 3 heures P.M.

Le vapeur ESTHER, Capit. L. H. Roy, part pour Trois-Rivières, le Mercredi et Samedi à 3 heures P.M.

Le vapeur CHAMBERLAIN, Capit. F. Lamontagne, part pour Trois-Rivières, le Vendredi à 2 heures P.M.

UNIVERSITE LAVALL

OUVERTURE des COURS SESSION 1880-81 Faculté de Droit

Mardi, le 5 Octobre prochain

Les élèves inscrits à l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide des Distributions de l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide.

Faculté de Médecine et de Chirurgie de Montréal

OUVERTURE des COURS SESSION 1880-81 Faculté de Médecine et de Chirurgie

Mardi, le 5 Octobre prochain

Les élèves inscrits à l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide des Distributions de l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide.

Faculté de Médecine et de Chirurgie de Montréal

OUVERTURE des COURS SESSION 1880-81 Faculté de Médecine et de Chirurgie

Mardi, le 5 Octobre prochain

Les élèves inscrits à l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide des Distributions de l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide.

Faculté de Médecine et de Chirurgie de Montréal

OUVERTURE des COURS SESSION 1880-81 Faculté de Médecine et de Chirurgie

Mardi, le 5 Octobre prochain

Les élèves inscrits à l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide des Distributions de l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide.

Faculté de Médecine et de Chirurgie de Montréal

OUVERTURE des COURS SESSION 1880-81 Faculté de Médecine et de Chirurgie

Mardi, le 5 Octobre prochain

Les élèves inscrits à l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide des Distributions de l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide.

Faculté de Médecine et de Chirurgie de Montréal

OUVERTURE des COURS SESSION 1880-81 Faculté de Médecine et de Chirurgie

Mardi, le 5 Octobre prochain

Les élèves inscrits à l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide des Distributions de l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide.

Faculté de Médecine et de Chirurgie de Montréal

OUVERTURE des COURS SESSION 1880-81 Faculté de Médecine et de Chirurgie

Mardi, le 5 Octobre prochain

Les élèves inscrits à l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide des Distributions de l'Hôpital Notre-Dame de la Maternité St. Placide.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

REFUTATION DE CERTAINS FAUX RAPPORTS

Les quelques exemples suivants suffiraient probablement pour réfuter les faux rapports qui persistent à faire les représentants de la Compagnie d'assurance sur la vie du Canada, et d'après lesquels dans les cas des polices sur la vie pour dix ans, notre Compagnie n'a pas obtenu des profits après les dix premières années.

La seule raison que l'on puisse trouver pour expliquer le fait de ces faux rapports, c'est qu'il est plus facile de décrier et de nier que d'égaliser les résultats.

LES PROFITS SUR LES POLICES D'ASSURANCE SUR LA VIE POUR DIX ANS DANS NOTRE COMPAGNIE NE CESSENT PAS AVEC LE PAIEMENT DES PRIMES A LA FIN DE 10 ANNÉES, MAIS CONTINUENT PENDANT TOUTE LA DURÉE DES POLICES.

EXEMPLE: âge de la personne, 35 ans; montant de la police, \$5,000

Table with columns: Assurance ordinaire sur la vie, Assurance de dix années sur la vie, Confédération, Canada, Prime, Profit, Comptant, Bonus, etc.

Il semble aux directeurs de la Compagnie d'assurance sur la vie "Confédération" une injustice telle de ne donner à une personne qui paie annuellement \$233.50 pour la même somme de profits que l'on donne à celle qui ne paie que \$123.25 pour une police payable à la mort, qu'ils ne sauraient comprendre comment une Compagnie peut persister plus longtemps dans un système aussi erroné et comment les porteurs de police peuvent s'y soumettre.

H. J. JOHNSTON, GERANT PROVINCIAL, MONTREAL, 1er Septembre 1880.

PIANOS

PHILIPPE HENRI HERZ NEVEU & CIE

Maison fondée en 1863

SEULE MEDAILLE D'OR POUR LA FRANCE

H. CANUT, MORITZ-ISER & CIE, successeurs

Facteurs et fournisseurs brevetés de LL, MM. le Roi des Pays-Bas, le Roi d'Italie, le Roi du Portugal, de l'Académie Nationale de Musique de France, etc. etc.

L. E. N. PRATTE, Seul agent à Montréal

280 - Rue Notre-Dame - 280 (Au Magasin de Musique de M. Boucher)

TABAC

On a commencé à introduire en Canada les différents sortes de tabac suivantes qui sont toutes de première qualité.

LE TABAC PRESSE "GLADSTONE", manufacturé avec les meilleures feuilles de tabac de la Caroline du Nord;

LE TABAC "BRISTOL", qui se compose de ce que le tabac de la Virginie a de plus pur;

LE "UNITED BRAND", tabac No. 1;

LE "MELANGE ROYAL", fait avec du tabac pressé et du honey dew. Chacune de ces préparations répond au goût des amateurs et est à la portée de tout le monde.

AVIS IMPORTANT! Au public qui veut acheter à bon marché

LA NOUVELLE IMPORTATION EST AU COMPLET

AVIS IMPORTANT! Au public qui veut acheter à bon marché

LA NOUVELLE IMPORTATION EST AU COMPLET

CHAMBRES DEMANDEES

Bureau de renseignements concernant l'Exposition

24, CARRE VICTORIA, 24

En vue du grand nombre de visiteurs à Montréal à l'occasion de la prochaine exposition, le Bureau d'informations, a été ouvert au Bureau d'Informations, 24, Carre Victoria, afin de donner toutes les informations nécessaires à toutes personnes désirant se procurer des chambres avec ou sans pension, et nous demandons par les présentes à tous ceux ayant des renseignements à donner, de nous les fournir, aussitôt qu'il est possible, afin que nous puissions en faire usage, sans aucun retard, pour faire occuper les chambres qui nous sont confiées.

LES PROFITS SUR LES POLICES D'ASSURANCE SUR LA VIE POUR DIX ANS DANS NOTRE COMPAGNIE NE CESSENT PAS AVEC LE PAIEMENT DES PRIMES A LA FIN DE 10 ANNÉES, MAIS CONTINUENT PENDANT TOUTE LA DURÉE DES POLICES.

EXEMPLE: âge de la personne, 35 ans; montant de la police, \$5,000

Il semble aux directeurs de la Compagnie d'assurance sur la vie "Confédération" une injustice telle de ne donner à une personne qui paie annuellement \$233.50 pour la même somme de profits que l'on donne à celle qui ne paie que \$123.25 pour une police payable à la mort, qu'ils ne sauraient comprendre comment une Compagnie peut persister plus longtemps dans un système aussi erroné et comment les porteurs de police peuvent s'y soumettre.

H. J. JOHNSTON, GERANT PROVINCIAL, MONTREAL, 1er Septembre 1880.

On Demande

10 Compagnons à la maison L. P. A. GAREAU, marchand-tailleur.

Immense avantage offert au public à l'approche de l'Exposition 1881. Le maître L. P. A. GAREAU, marchand-tailleur, a l'honneur de vous offrir un assortiment considérable de habits faits sur mesure, dans les dernières modes, à des prix réduits, et de vous offrir en outre un assortiment de vêtements de chambre, de lingerie, de bonneterie, etc., etc., à des prix réduits, et de vous offrir en outre un assortiment de vêtements de chambre, de lingerie, de bonneterie, etc., etc., à des prix réduits.

LES PROFITS SUR LES POLICES D'ASSURANCE SUR LA VIE POUR DIX ANS DANS NOTRE COMPAGNIE NE CESSENT PAS AVEC LE PAIEMENT DES PRIMES A LA FIN DE 10 ANNÉES, MAIS CONTINUENT PENDANT TOUTE LA DURÉE DES POLICES.

EXEMPLE: âge de la personne, 35 ans; montant de la police, \$5,000

Il semble aux directeurs de la Compagnie d'assurance sur la vie "Confédération" une injustice telle de ne donner à une personne qui paie annuellement \$233.50 pour la même somme de profits que l'on donne à celle qui ne paie que \$123.25 pour une police payable à la mort, qu'ils ne sauraient comprendre comment une Compagnie peut persister plus longtemps dans un système aussi erroné et comment les porteurs de police peuvent s'y soumettre.

H. J. JOHNSTON, GERANT PROVINCIAL, MONTREAL, 1er Septembre 1880.

Miroirs! Corniches! Ornements!

Un Assortiment considérable et varié d'Effets de Beau Arts est à vendre à des Prix excessivement réduits chez

EWING & Cie, 14, Rue DeBresolles.

A LOUER SANS TAXES

Maison de première classe, No. 28, Rue St. Jacques, 28.

Un Assortiment considérable et varié d'Effets de Beau Arts est à vendre à des Prix excessivement réduits chez

EWING & Cie, 14, Rue DeBresolles.

MATELAS

Matelas double en Crin, \$2.00 et plus

Matelas simple en Crin, \$1.50 et plus

Matelas simple en Crin, \$1.00 et plus

Matelas simple en Crin, \$0.75 et plus

Matelas simple en Crin, \$0.50 et plus

TELEGRAPHIE

CANADA

Québec, 11.—Jedi soir, un employé du chemin de fer Nord, Alphonse Allard, s'est fait couper les deux jambes entre deux chas qui l'étaient à accoupler. Il est mort peu de temps après de triste accident.

On a découvert à Québec-Est, dans le quartier de la Pointe à la Croix, un cadavre qui a été identifié par son propriétaire comme étant celui de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

Le concert donné en plein air vendredi soir, à la lumière électrique, sur le terrain de la croisée de Shamrock, par la musique du 68e bataillon, a été couronné de plus grand succès.

Le 11 septembre, le conseil municipal de Québec a tenu sa séance hebdomadaire. L'ordre du jour était le rapport de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

Le 11 septembre, le conseil municipal de Québec a tenu sa séance hebdomadaire. L'ordre du jour était le rapport de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

Le 11 septembre, le conseil municipal de Québec a tenu sa séance hebdomadaire. L'ordre du jour était le rapport de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

Le 11 septembre, le conseil municipal de Québec a tenu sa séance hebdomadaire. L'ordre du jour était le rapport de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

Le 11 septembre, le conseil municipal de Québec a tenu sa séance hebdomadaire. L'ordre du jour était le rapport de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

Le 11 septembre, le conseil municipal de Québec a tenu sa séance hebdomadaire. L'ordre du jour était le rapport de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

Le 11 septembre, le conseil municipal de Québec a tenu sa séance hebdomadaire. L'ordre du jour était le rapport de M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

NOUVELLES MARITIMES

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

London, 11.—Arrivé à "New York City".

EXPOSITION

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

EXPOSITION

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

EXPOSITION

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

Le président donne aussi lecture d'une dépêche du ministre de la milice n° 34 de blessés bleus en magasin et qu'en conséquence il n'y a pas de demande de comité et sur les habillements ou volontaires qui désirent prendre part à la grande procession aux flambeaux.

MAGASIN DE MODES PATERSON FRERES

Jours d'ouverture: Mardi et Mercredi 14 et 15 SEPTEMBRE

DEPARTEMENTS IMPORTANTS: Bonnets modèles! Chapeaux modèles! Fleurs et Plumes Françaises!

Soirées et Satin, Rubans, Chapeaux en pluche et en castor, Nouveautés de Garnitures de Modes.

PATERSON FRERES, 22, RUE SAINTE-HELENE, 22 MONTREAL.

VENTE PAR ENCAN PAR M. HICKS & CIE. Vente considérable de Pianos, ameublements de salon, salle à dîner, chambres à coucher, bibliothèque, Tapis Tapestry et de Bruxelles, Porcelaine, Verrerie, articles en plaqué, Horloges et Ornaments en Bronze Français, LUNDI et MARDI, 13 et 14 courant.

Modes! 1880-AUTOMNE-1880 Modes! J'aurai, MERCREDI prochain, le 15 septembre courant, un assortiment complet

Mme. U. ARCHAMBAULT, No. 294, Rue Notre-Dame, Montréal

BIENVENUE AUX ETRANGERS DURANT NOTRE EXPOSITION

Bienvenue aux étrangers à la maison populaire de I. A. BEAUVAIS, 190, rue St. Joseph. A toutes les personnes qui désirent se procurer des habillements à bon marché: nous avons fait de grandes réductions sur toutes nos marchandises

Sevez-vous du Fil de Clapperton J. MANLEY RICHARDSON

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

PERDU.—Un couvert de voiture en cuir noir, appartenant à M. J. O. Chalut, employé dans le département des poids et mesures.

VENTE PAR ENCAN

Splendides Lots à Bâtir A 5 PAR CENT D'INTERET

Mercredi, le 20 Septembre.

Compagnie de la Baie d'Hudson

VENTE ANNUELLE D'AUTOMNE DE PEAUX DE BUFFLE

Vendredi, le 17 Sept.

3000 Peaux

BIENVENUE AUX ETRANGERS

DURANT NOTRE EXPOSITION

Propriétés à Vendre

Excelente Terres à vendre à bas prix.

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

